



**Déclaration conjointe
Premier ministre Harper, président Bush et président Calderón
Sommet des leaders nord-américains**

Le 21 août 2007
Montebello (Québec, Canada)

Nous, les leaders du Canada, du Mexique et des États-Unis, nous sommes réunis à Montebello afin de discuter des possibilités et des défis en perspective pour l'Amérique du Nord et de définir les domaines de collaboration prioritaires. En tant que voisins, nous partageons la volonté de veiller à ce que l'Amérique du Nord demeure une région sûre et sécuritaire à l'économie dynamique, et un acteur compétitif sur les marchés internationaux. Nous avons également discuté des occasions de coopérer sur la scène internationale et au sein de notre propre hémisphère. Les valeurs et les principes que nous partageons, en particulier la démocratie, la primauté du droit et le respect des droits et libertés individuels, sous-tendent nos efforts en faveur de la prospérité et de la sécurité de la région.

Le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP), lancé en 2005, vise des réalisations conjointes tangibles dans divers secteurs, dans le respect de la souveraineté de chacun des États. Le 23 février 2007, nos ministres responsables du PSP se sont réunis à Ottawa afin de constater les progrès accomplis et de discuter des possibilités de coopération pour l'avenir. Nos ministres de l'Industrie, du Commerce, des Affaires étrangères, de la Sécurité, de l'Environnement, de l'Énergie, de la Santé et des Transports se sont également réunis au cours des derniers mois, approfondissant ainsi le dialogue à l'échelle de l'Amérique du Nord. Ils ont fait progresser les dossiers prioritaires que nous avons cernés à Cancun en 2006. En particulier, nos trois pays ont concrétisé :

- un *Plan nord-américain de préparation contre la grippe aviaire et la grippe pandémique*;
- un *Cadre de coopération en matière de réglementation*;
- une *Stratégie d'action sur la propriété intellectuelle*;
- un *Accord de coopération trilatéral en science et technologie énergétiques*.



À Montebello, nous avons discuté des moyens de continuer d'améliorer la position de l'Amérique du Nord dans le monde. Le Conseil nord-américain de la compétitivité (CNAC), dont la création a été annoncée l'an dernier à Cancun, a formulé des recommandations réfléchies sur les moyens de renforcer les conditions concurrentielles pour les entreprises. Nous faisons bon accueil aux recommandations du CNAC, y compris à sa volonté de faire partie de la solution, et nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre notre dialogue avec lui sur la promotion de la compétitivité nord-américaine. Nous demandons à nos ministres de continuer de consulter les parties intéressées sur les futures priorités en matière de sécurité, de prospérité et de qualité de vie en Amérique du Nord. En cette troisième année du PSP, nous demandons à nos ministres de faire le point sur le processus du PSP, d'accentuer les priorités et de produire des résultats.

Nous demandons à nos ministres de centrer leur collaboration sur cinq secteurs prioritaires au cours de l'année qui vient :

L'amélioration de la compétitivité de l'Amérique du Nord sur les marchés mondiaux

L'Accord de libre-échange nord-américain a connu un franc succès mutuel en permettant de renforcer nos économies et d'accroître la compétitivité de l'Amérique du Nord. Dans une économie mondiale en mutation rapide, nous devons miser sur le succès de l'ALÉNA et réduire les obstacles qui entravent indûment les échanges de sorte que l'Amérique du Nord demeure un milieu d'affaires concurrentiel et dynamique. À cette fin, le Cadre de coopération en matière de réglementation nous permettra d'adopter des approches réglementaires qui soient compatibles à l'échelle du continent, tout en maintenant des normes élevées en matière de santé, de sécurité et de protection environnementale. Au cours de l'année qui vient, nous demandons à nos ministres d'envisager des efforts dans des secteurs tels que les produits chimiques, l'automobile, les transports et les technologies de l'information et des communications. La Stratégie d'action sur la propriété intellectuelle constitue également un outil inestimable pour lutter contre la contrefaçon et le piratage, lesquels compromettent l'innovation, freinent le développement économique et peuvent avoir un effet néfaste sur la santé publique et la sécurité. Nous demandons en outre à nos ministres de mettre en œuvre la Stratégie et de prendre des mesures concrètes pour renforcer notre capacité de lutter contre la contrefaçon et le piratage en Amérique du Nord.

Nous tenons résolument à faciliter la libéralisation multilatérale du commerce en veillant à ce que les négociations du Cycle de Doha de l'OMC donnent des résultats exhaustifs et ambitieux. Nous appuyons les travaux effectués par nos ministres du commerce le 13-14 août 2007 à Vancouver pour mettre à profit la réussite de l'ALÉNA et pour défendre nos intérêts communs pendant le Cycle de Doha. Nous leur demandons de redoubler d'effort,



en travaillant avec leurs collègues de l'OMC, en vue d'obtenir des résultats équilibrés qui entraînent une augmentation importante des échanges de produits et de services et une amélioration des conditions du commerce mondial.

Des aliments et produits sûrs

Nous veillerons à renforcer les mécanismes actuels de coopération au sein de la région, à améliorer les normes et les pratiques actuelles, et à travailler avec nos partenaires commerciaux à l'extérieur de l'Amérique du Nord en utilisant une approche scientifique fondée sur le risque pour repérer et intercepter les aliments et produits nocifs avant leur entrée dans nos pays. Ces efforts pourraient consister notamment à travailler avec les autorités à resserrer les inspections et l'homologation dans les pays exportateurs, à recenser les pratiques exemplaires des importateurs en matière de sélection des fabricants étrangers et d'inspection des marchandises, soit avant l'exportation ou avant la distribution, et à revoir nos propres autorisations et pratiques de manière à accroître la coordination nationale, régionale et locale. Nos gouvernements continueront de veiller à la sécurité des aliments et produits importés en Amérique du Nord tout en facilitant les échanges déjà considérables de ces produits entre nos pays et sans entraver indûment le commerce.

L'énergie durable et l'environnement

La poursuite du développement d'énergies propres et durables est essentielle pour réduire les effets des changements climatiques et de la pollution atmosphérique, tout en stimulant l'économie nord-américaine. Nous souscrivons à une approche intégrée à l'égard des changements climatiques, de la sécurité énergétique et du développement économique, et nous sommes favorables au développement et au déploiement de technologies énergétiques propres. La coopération entre nos grandes économies dans l'élaboration de divers instruments de politique et approches sectorielles favorisera l'atteinte de ces objectifs. En particulier, nous demandons à nos ministres d'explorer des moyens de collaborer en vue d'élaborer des normes nationales sur l'efficacité énergétique des véhicules automobiles. Nous demandons également à nos ministres d'élaborer des projets dans le cadre du nouvel accord en science et technologie énergétiques, de coopérer en faveur du lancement des nouvelles technologies sur le marché, et de collaborer en matière d'efficacité énergétique.

Des frontières intelligentes et sûres

Nos frontières doivent être à la fois efficaces et sûres pour que nous puissions continuer de promouvoir la prospérité, la sécurité et la qualité de vie en Amérique du Nord. Des stratégies frontalières efficaces réduisent les risques pour la sécurité tout en facilitant la circulation efficace et sécuritaire des marchandises, des services et des voyageurs en

période de croissance des échanges et des mouvements transfrontaliers en Amérique du Nord. Ces stratégies feront appel à la gestion frontalière fondée sur les risques, à une utilisation innovatrice des nouvelles technologies, au développement coordonné des infrastructures frontalières et à l'éloignement du poste frontalier terrestre, dans la mesure du possible, des fonctions d'inspection et de contrôle. Il est parfois préférable de contrôler les marchandises et les voyageurs avant leur entrée en Amérique du Nord. Nous demandons à nos ministres d'élaborer des protocoles d'inspection mutuellement acceptables afin de repérer les menaces contre notre sécurité, qui pourraient provenir notamment de voyageurs arrivant pendant une pandémie ou de dispositifs radiologiques dans l'aviation générale. Nous demandons également à nos ministres de coopérer davantage en ce qui concerne l'application de la loi, le contrôle et la facilitation du commerce et des voyages légitimes à nos frontières.

La gestion des urgences et la protection civile

Les conséquences d'événements catastrophiques transcendent souvent les frontières nationales. La préparation et la planification peuvent atténuer les répercussions de tels événements sur nos populations et nos économies. Des efforts considérables ont été déployés par nos pays aux niveaux national, infranational et local pour élaborer des approches communes d'intervention en cas d'incident majeur. Nous demandons à nos ministres de poursuivre ces travaux et de supprimer tout obstacle qui pourrait empêcher le déploiement rapide d'équipement, de fournitures et de personnel essentiels n'importe où en Amérique du Nord en cas de besoin. Nous leur demandons en outre d'élaborer des procédures de gestion de la circulation des marchandises et des voyageurs à nos frontières communes durant et après une urgence.

* * *

Le PSP est axé sur les intérêts de l'Amérique du Nord, mais nous partageons aussi la volonté de travailler ensemble à promouvoir la prospérité, la sécurité et la stabilité dans le monde. Par conséquent, à Montebello, nous avons également discuté des possibilités de collaboration à l'échelle internationale et continentale. Nous demandons aux ministres des Affaires étrangères de resserrer le dialogue et la coopération en Amérique du Nord et dans l'hémisphère dans des domaines comme la gestion des urgences et la protection civile, ainsi que l'atténuation des risques de catastrophe. Nos valeurs communes continueront de guider notre collaboration dans l'avenir en tant que voisins sur le continent et alliés dans le monde.

Le premier ministre Harper et le président Calderón se sont empressés d'accepter la proposition du président Bush de tenir aux États-Unis la prochaine réunion des leaders nord-américains, en 2008.



Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité : prochaines étapes

Nous, les leaders nord-américains, avons demandé à nos ministres de mener les activités prioritaires suivantes et de nous rendre compte des progrès accomplis dans un an :

L'amélioration de la compétitivité de l'Amérique du Nord sur les marchés mondiaux

Les marchés mondiaux évoluent, et de nouveaux acteurs dynamiques y affirment leur compétitivité et leur innovation croissantes. Les intrants des manufacturiers et producteurs proviennent de plus en plus de sources internationales variées. Dans cet environnement hautement concurrentiel, des règlements et normes compatibles nous permettent de protéger la santé, la sécurité et l'environnement, ainsi que de faciliter les échanges de produits et de services entre nos pays. De solides protections du droit d'auteur et des mesures antipiratage rigoureuses contribuent également à encourager l'entrepreneuriat et à protéger nos citoyens. Au cours de l'année qui vient, nous demandons à nos ministres de renforcer la position concurrentielle de l'Amérique du Nord dans le monde et de faire avancer la coopération en matière de réglementation ainsi que la protection de la propriété intellectuelle. En particulier, nous demandons à nos ministres de mettre en œuvre :

Le Cadre de coopération en matière de réglementation annoncé aujourd'hui, c'est-à-dire :

- renforcer la coopération en matière de réglementation, simplifier les règlements et les processus, encourager la compatibilité des règlements et mettre fin aux exigences redondantes de tests et d'homologation tout en maintenant des normes élevées de protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement;
- envisager des mesures et des initiatives dans des secteurs tels que les produits chimiques, l'automobile, les transports et les technologies de l'information et des communications.
- mettre en place des mécanismes de coopération trilatérale en vue d'accélérer et de renforcer les efforts d'évaluation et de gestion du risque déployés à l'échelle tant nationale que régionale en cas d'incident de nature chimique.

La Stratégie d'action sur la propriété intellectuelle rendue publique aujourd'hui, c'est-à-dire :

- élaborer des mécanismes de collaboration en matière de contrefaçon et de piratage en vue d'améliorer la détection et la dissuasion, sensibiliser le public à l'importance de la propriété intellectuelle pour nos économies et pour la santé et la sécurité des consommateurs, et mieux mesurer l'ampleur du phénomène de la contrefaçon et du piratage en Amérique du Nord;
- prendre des mesures telles que l'adoption de pratiques exemplaires en matière d'application de la loi et l'échange de renseignements et de données sur les techniques d'application de la loi à la frontière.

Nous souscrivons également aux projets suivants de nos ministres :

- élaborer un plan de travail économique en vue de répondre aux pressions toujours croissantes que subit la compétitivité nord-américaine et de faciliter les échanges dans certains secteurs particuliers de manière à renforcer les chaînes de valeur nord-américaines;
- effectuer une analyse des accords de libre-échange que chacun de nos pays a négociés après l'ALÉNA, en commençant par ceux dans l'hémisphère occidental, en vue de l'inclusion de dispositions innovatrices concernant les règles d'origine.

Des aliments et produits sûrs

Afin de promouvoir la sécurité des produits importés en Amérique du Nord et de faciliter les échanges, nous demandons aux ministres :

- de renforcer les mécanismes actuels dans la région et l'échange de renseignements sur la sécurité des importations afin d'accroître la sécurité des aliments et produits avant leur entrée dans nos pays;
- de recenser les pratiques exemplaires utilisées par les entreprises importatrices dans chaque pays pour sécuriser leurs chaînes d'approvisionnement et s'assurer que la qualité et la sécurité sont intégrées aux produits avant leur exportation, et d'échanger ces pratiques avec leurs homologues du PSP.

L'énergie durable et l'environnement

Concilier nos besoins énergétiques et la gérance de notre environnement, voilà un des plus grands défis de notre époque. Nous devons intensifier la recherche sur de nouvelles technologies propres, faciliter le déploiement de ces technologies sur le marché et améliorer notre efficacité énergétique. Nous demandons à nos ministres de faire avancer les travaux qui suivent au cours de la prochaine année :

- définir et réaliser en collaboration des activités en science et technologie énergétiques dans le cadre du nouvel accord de coopération trilatéral dans ces domaines;
- réduire les obstacles au déploiement de nouvelles technologies propres;
- poursuivre les efforts en vue d'harmoniser les normes d'efficacité énergétique de produits clés et de la consommation d'énergie en attente;
- coopérer dans notre intérêt réciproque au développement de biocarburants, de technologies d'efficacité énergétique des véhicules et de technologies visant à réduire les émissions;
- échanger des renseignements et des expériences, et collaborer aux efforts en vue d'harmoniser les mesures, les rapports et la vérification concernant les émissions, afin de publier des inventaires nationaux des émissions. Ces échanges porteraient notamment sur les émissions de NOx, de SOx, de CO2, de composés organiques volatils, de NH3, de Hg et de particules.

Des frontières intelligentes et sûres

La coopération frontalière entre nos trois pays n'est pas récente. Elle repose sur le principe que notre prospérité et notre sécurité dépendent du maintien en toute circonstance d'opérations frontalières efficaces et efficientes. Dans certains cas, l'idéal est de contrôler les voyageurs et les marchandises avant leur entrée en Amérique du Nord. On pourrait adopter à cette fin des procédures coordonnées et mutuellement acceptables pour repérer les menaces loin de nos frontières. Reconnaisant les différences entre nos cadres juridiques et nos politiques-cadres, et prenant acte de l'effet positif des initiatives d'échange de renseignements en cours sur notre sécurité commune, nous veillerons à accroître notre collaboration à ce chapitre.

Nous demandons aux ministres de continuer à travailler à mettre en place des mesures pour faciliter la circulation transfrontalière sûre et sécuritaire des marchandises et des voyageurs, et plus particulièrement :

- d'accélérer le transport aérien par l'élaboration de protocoles et de procédures comparables en vue d'éliminer le contrôle en double des bagages transférés à bord d'un vol de correspondance en Amérique du Nord, ainsi que du fret aérien à l'arrivée et au départ;

- d'élaborer des méthodes mutuellement acceptables de détection des menaces de type radiologique, d'inclure les voies de la circulation aérienne générale, et de poursuivre les recherches coopératives ou conjointes pour gérer de telles menaces;
- d'élaborer des méthodes mutuellement acceptables de contrôle des voyageurs pendant une pandémie;
- de rechercher de nouveaux modèles innovateurs et interopérables d'application de la loi qui soient conformes à nos lois respectives et qui favorisent des opérations frontalières intégrées, telles les opérations de sûreté maritime internationale Canada-États-Unis, afin de mieux protéger nos citoyens contre les menaces criminelles et terroristes;
- d'améliorer et d'augmenter les capacités de communications radio des organismes chargés de la sécurité et de l'application de la loi à la frontière;
- de rechercher, de concert avec les intervenants, des moyens d'optimiser les programmes des voyageurs fiables (NEXUS, EXPRES et SENTRI), notamment en les élargissant et en simplifiant le processus de demande, en les intégrant davantage et en effectuant des investissements coordonnés dans les infrastructures;
- de réduire les embouteillages à la frontière entre les États-Unis et le Mexique, de faciliter la circulation légitime des marchandises et des voyageurs, et d'accroître la sécurité frontalière en réglant des questions frontalières précises liées à la congestion, aux besoins infrastructurels actuels et futurs, à la coopération douanière, à la liaison avec les intervenants et à la technologie;
- en ce qui concerne le Canada et les États-Unis, de continuer d'accorder une haute priorité à l'augmentation de la capacité de l'infrastructure du poste frontalier de Detroit-Windsor, le passage terrestre où la circulation est la plus dense au monde.

La gestion des urgences et la protection civile

Les voisins s'entraident en période de détresse. Nos gouvernements ont travaillé ensemble à améliorer les moyens de prévention, de préparation et d'intervention en prévision de catastrophes d'origine naturelle ou humaine en adoptant une approche commune à l'égard de tous les aspects de la gestion des urgences. Nous demandons à nos ministres de poursuivre ce travail et plus particulièrement :

- de définir, d'élaborer et de coordonner des interventions adéquates en cas d'incidents catastrophiques en Amérique du Nord;

- d'élaborer des protocoles et procédures bilatéraux et trilatéraux par l'entremise du conseil Canada–Mexique–États-Unis de gestion des urgences afin de gérer la circulation des marchandises et des voyageurs, y compris des intervenants d'urgence, à nos frontières communes durant et après une urgence, et d'améliorer les communications entre les gouvernements ainsi qu'entre les gouvernements et les entreprises, surtout en période de menace élevée.

LE PARTENARIAT NORD-AMÉRICAIN POUR LA SÉCURITÉ ET LA PROSPÉRITÉ

PRINCIPALES RÉALISATIONS DEPUIS MARS 2006

Renforcer la compétitivité de l'Amérique du Nord

- Dans le but de réduire les coûts pour les entreprises, de maximiser le commerce et de protéger la santé, la sécurité et l'environnement, nos gouvernements ont élaboré le **Cadre de coopération en matière de réglementation**. Ce cadre trilatéral permet d'améliorer l'échange d'information entre les organismes de réglementation et d'assurer une meilleure compatibilité des règlements et des processus de réglementation.
- Pour accentuer nos efforts communs afin de protéger les droits de propriété intellectuelle, les trois gouvernements ont formulé une **stratégie d'action visant à lutter contre la contrefaçon des marques de commerce et le piratage des droits d'auteur**.
- Pour renforcer notre sécurité énergétique, la protection de l'environnement ainsi que la viabilité économique, nos gouvernements ont conclu l'**Accord de coopération trilatéral en science et technologie énergétiques**.
- Dans le but de développer le commerce entre les trois pays, nos gouvernements ont modifié à compter de la mi-2006 les **règles d'origine de l'ALENA**. Ces modifications touchent environ 30 milliards de dollars par année en commerce trilatéral. Une deuxième série de modifications, qui ont été convenues en 2007, visent des échanges trilatéraux se chiffrant à environ 100 milliards de dollars par année, pour lesquels elles permettront de réduire les coûts de transaction liés à l'exportation.
- Pour favoriser la sécurité ainsi que la circulation libre des biens à la frontière, le Canada et les États-Unis ont convenu d'une entente sur la **reconnaissance réciproque des conteneurs** qui servent au transport des marchandises dangereuses.
- Dans le but de favoriser l'introduction de nouveaux services sans fil, le Canada et les États-Unis ont **mis en place un nouveau processus pour activer les négociations sur les arrangements de partage du spectre des radiofréquences concernant les régions transfrontalières**. Ainsi, les citoyens peuvent en temps

voulu avoir accès aux derniers services sans fil, et les responsables de la sécurité publique et de la sécurité nationale disposent quant à eux du spectre qui leur est nécessaire, et ce, au moment où ils en ont besoin.

- **Pour accroître la compatibilité et la fiabilité des communications sans fil essentielles à la sécurité publique et aux premiers intervenants**, le Mexique et les États-Unis ont signé en août un protocole qui facilite les communications transfrontalières.
- **Afin de faciliter le commerce du matériel de télécommunications**, le Canada et les États-Unis ont convenu d'un accord de reconnaissance mutuelle concernant les essais et l'homologation. D'ici la fin 2007, le Mexique mettra en place un processus qui reconnaîtra mutuellement les rapports d'essai produits par les États-Unis et le Canada. Cette mesure permettra de réduire les coûts de production et facilitera l'arrivée de nouveaux produits sur le marché.
- Pour moderniser les relations dans le domaine de l'aviation et procurer aux entreprises de transport aérien la souplesse d'offrir des possibilités accrues de services améliorés, les États-Unis et le Canada ont signé et mis en œuvre **l'accord exhaustif de transport aérien « Ciel ouvert »** le 12 mars 2007.
- **Dans le but d'accroître l'efficacité des passages à la frontière**, les États-Unis et le Mexique ont annoncé qu'à compter de septembre 2007, les heures d'ouverture du port d'entrée de Santa Teresa/San Jeronimo seront prolongées et synchronisées.
- Dans le cadre de la Stratégie nord-américaine pour l'acier, nos trois gouvernements ont lancé un **site Web trilatéral de surveillance du commerce de l'acier en Amérique du Nord** sur lequel on peut trouver des données générales.
- Le Mexique et les États-Unis ont mis sur pied le **Groupe de travail bilatéral sur la facilitation des passages frontaliers** dans le but de faire progresser des initiatives liées aux infrastructures, à la technologie et à la coordination, ainsi que les dialogues avec les intervenants, tout en garantissant des niveaux élevés de sécurité à nos points d'entrée.

Améliorer la sûreté et la sécurité de nos citoyens

- Pour être en mesure de mieux détecter les matières nucléaires et radiologiques dans les ports de Lázaro Cárdenas, d'Altamira, de Manzanillo et de Veracruz, le

gouvernement du Mexique a convenu d'installer du **matériel de pointe qui permet de détecter les matières radiologiques** (environ 92 % du fret maritime du Mexique transite par ces ports).

- Dans le but d'améliorer la surveillance, le Canada a procédé à **l'installation de matériel de détection des radiations** dans ses ports de Saint John, Montréal, d'Halifax et de Deltaport (Vancouver). Une fois pleinement opérationnels, ces nouveaux outils permettront de vérifier la totalité des conteneurs qui arrivent au pays.
- **Pour améliorer la sécurité et la prévisibilité des documents de voyage**, le Canada et les États-Unis se sont entendus sur les *Normes recommandées en matière de documents fiables prouvant le statut et la nationalité afin de faciliter les déplacements frontaliers*.
- **Afin d'accroître et de renforcer les programmes de sécurité à l'égard du fret**, le Canada et les États-Unis ont lancé un programme de cinq ans visant à harmoniser les systèmes automatisés d'information commerciale.

Protéger l'environnement, la santé et la qualité de vie

- Pour détecter, contenir et contrôler une épidémie de grippe aviaire, et pour atténuer les répercussions d'une pandémie possible d'influenza en Amérique du Nord, nos gouvernements ont conclu le **Plan nord-américain de préparation contre la grippe aviaire et la grippe pandémique**.
- Afin de promouvoir l'efficacité énergétique, nos gouvernements ont **harmonisé les normes écoénergétiques des principaux appareils électroménagers et produits de consommation** comme les congélateurs, les réfrigérateurs et les climatiseurs individuels.
- Pour **améliorer l'état de santé des peuples autochtones**, le Canada, le Mexique et les États-Unis ont échangé renseignements et résultats de recherches sur différents enjeux, dont la prévention du suicide, l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale, le diabète et les réseaux de santé autochtones.
- Dans l'intérêt de l'environnement et de notre qualité de vie, le Canada et les États-Unis ont convenu d'un protocole de coopération visant à **améliorer l'efficacité énergétique des véhicules**. Ainsi, les deux pays pourront profiter mutuellement de leur savoir et de leur expérience dans ce domaine.

- Dans le but de protéger l'environnement, d'améliorer la santé des gens et de promouvoir la compétitivité de l'industrie automobile, le Mexique a lancé un programme pour accroître graduellement, de 2006 à 2009, la **distribution de carburants à faible teneur en soufre**, et ce, dans l'ensemble du pays.
- Afin d'améliorer la **santé écologique des ressources marines communes**, nos gouvernements ont continué d'étendre le Réseau nord-américain des aires marines protégées (AMP). Ce réseau élaborera un programme de surveillance trinational des AMP qui couvrira la zone comprise entre Baja et le détroit de Béring.
- Pour **veiller à la sécurité des consommateurs et à celle de nos réseaux alimentaires et agricoles**, le Canada, le Mexique et les États-Unis ont convenu d'échanger des renseignements et des méthodes d'évaluation des menaces et de la vulnérabilité concernant les réseaux alimentaires et agricoles, et plus particulièrement les produits alimentaires importés et exportés les plus préoccupants; nos trois pays entreprendront par la suite des évaluations conjointes des menaces et de la vulnérabilité.
- Dans le but de mieux informer nos citoyens ainsi que la société civile, et d'obtenir des commentaires au sujet des efforts conjoints que nous consacrons au Partenariat pour la sécurité et la prospérité, les gouvernements du Mexique et du Canada ont organisé, dans le cadre d'un processus de consultation publique permanent au sujet de l'avenir de l'Amérique du Nord, des **colloques avec des universitaires et des spécialistes**.